

LA MORALE

La **morale** (du latin *moralis* « relatif aux mœurs ») est l'ensemble des règles ou préceptes, obligations ou interdictions relatifs à la conformation de l'action humaine aux mœurs et aux usages d'une société donnée. Éthique et morale sont étymologiquement proches puisque certains traducteurs de philosophes antiques ont utilisé ces deux termes sans nette distinction selon les époques pour traduire le mot grec *ethikos*. Néanmoins, pour certains philosophes modernes, la morale se distingue de l'éthique qui se définit telle une réflexion fondamentale sur laquelle la morale établit ses normes, ses limites et ses devoirs. De la morale est née la philosophie morale, qui se distingue de la métaphysique par son aspect pratique. Une action immorale est parfois une action nuisible comme le vol. La morale est distincte de la casuistique et de l'idéologie.

En s'intéressant à la question du bien et du mal, la morale se distingue de la logique (dont les valeurs sont le vrai et le faux), du droit (le légal et l'illégal), de l'art (le beau et le laid) et de l'économie (l'utile et l'inutile). C'est d'après ces valeurs que la morale fixe des principes d'action, qu'on appelle les devoirs de l'être humain, vis-à-vis de lui-même ou des autres individus, ou de l'ensemble de la société, ou d'idéaux plus élevés (la tradition, l'harmonie, la paix, les dieux, etc.), principes qui définissent ce qu'il faut faire et comment agir.

Il y a deux formes d'attitude contraire à la morale : l'immoralité, qui consiste à transgresser délibérément les règles de la morale sans pour autant porter de jugement sur celle-ci, et l'amoralité, qui consiste à refuser ou nier l'existence d'une morale, voire à encourager dans certains cas leur transgression systématique, en séparant les notions d'éthique et de mœurs.

La morale vise d'une part à la conservation des formes collectives d'organisation sociale, de la société, de l'intérêt général, d'autre part à l'agrément de la vie des individus en société. De même, un même schéma moral est adapté selon chaque culture et société, mais à l'intérieur de ces cultures, différents types de moralité cohabitent, avec un degré variable de tensions.

Elle peut renvoyer à l'ensemble des règles de conduite diffuses dans une société donnée (politesse, courtoisie, civisme), ou encore à des préceptes énoncés explicitement par une religion ou une doctrine (morale religieuse, philosophie morale, éthique). Les règles morales peuvent se diviser en deux groupes : d'une part, les maximes de la morale personnelle (individuelle) et, d'autre part, les codes de conduite (ou systèmes de principes) partagés au sein d'une communauté culturelle, religieuse ou civile (collectifs).

Les règles morales peuvent être vues comme de simples habitudes qui ont fini par s'imposer à un groupe social (mœurs, coutumes), c'est-à-dire des façons d'agir culturelles, acquises, apprises et intégrées par les agents (consciemment ou non) qui ont fini par se préciser ou se transformer au cours des siècles, ou au contraire comme des normes absolues, invariables dans le temps, transcendantes et d'origine divine ou révélées. De même, elles peuvent être considérées comme relatives, variables selon les peuples et les époques, ou au contraire comme universelles, indépendantes du lieu et de l'époque, et établies par la raison humaine ou exigées par une certaine représentation de l'être humain en général (universalisme, droits de l'homme).

Selon l'approche philosophique, le critère définissant une conduite morale (ou ce que signifie « bien agir ») ne sera pas le même. En effet, la valeur morale d'une action (le fait qu'elle soit bonne ou mauvaise) peut être définie soit d'après ses conséquences (conséquentialisme, utilitarisme, pragmatisme), c'est-à-dire selon les effets engendrés par cette action, soit d'après sa conformité à des valeurs (déontologie, intuitionnisme), c'est-à-dire selon les intentions ou motivations qui la commandent (indépendamment des conséquences).

L'écrivain Norman Spinrad précise dans une interview à Métropolis que les conflits moraux sont moins ceux du bien contre le mal qu'entre des versions différentes et incompatibles du bien, faisant écho tant au vicomte Louis de Bonald (« Il est plus commode de faire son devoir que de le connaître ») qu'à Jean-Paul Sartre dans *L'Existentialisme est un humanisme*.